



Manuel du propriétaire

du

« **GUEPARD** »

Chantier du Guip
Charpente Navale

SPECIALISTE DU BATEAU BOIS

Anse de Penhap – 56780 Ile aux Moines

Tel : 02 97 26 27 31 – Fax : 02 97 26 33 10 – E.Mail : Guip56@AOL.com

www.chantierduguip.com

« Ce manuel a été établi pour vous aider à utiliser votre navire avec plaisir et en toute sécurité. Il contient les détails du navire, l'équipement fourni ou monté, ses installations et les informations relatives à l'utilisation et à la maintenance. Lisez le attentivement et familiarisez-vous avec le navire avant de l'utiliser.

Si c'est votre premier navire ou si vous changez pour un type de navire avec lequel vous n'êtes pas familiarisé, pour votre confort et votre sécurité, assurez-vous d'obtenir une expérience de prise en main et d'utilisation avant d'assumer le commandement du navire. Votre vendeur, votre fédération nautique nationale ou votre club nautique sera très heureux de vous conseiller les écoles de mer locales ou les instructeurs compétents.

**GARDEZ CE MANUEL EN LIEU SUR ET
TRANSMETTEZ LE AU NOUVEAU PROPRIETAIRE SI
VOUS VENDEZ LE NAVIRE**

Le Ministre de l'Équipement, des transports et du Tourisme,
Vu l'avis n° 258/82 du 20 avril 1995
De la commission nationale de sécurité de la navigation de plaisance
Vu le procès verbal de contrôle établi le 7 février 1995
Par le centre de sécurité des navires de Lorient
Décide

Les navires appartenant à la série « **GUEPARD** »

Construits par : Le Chantier du Guip
Anse de Penhap
56780 Ile aux Moines

sont approuvés sous le numéro	8	1	6	2
-------------------------------	---	---	---	---

CATEGORIE : **D**

Nombre de personnes embarquées : **6**

Type de navire : **VOILIER**

Matériau coque : **BOIS**

Insubmersibilité : **NON**

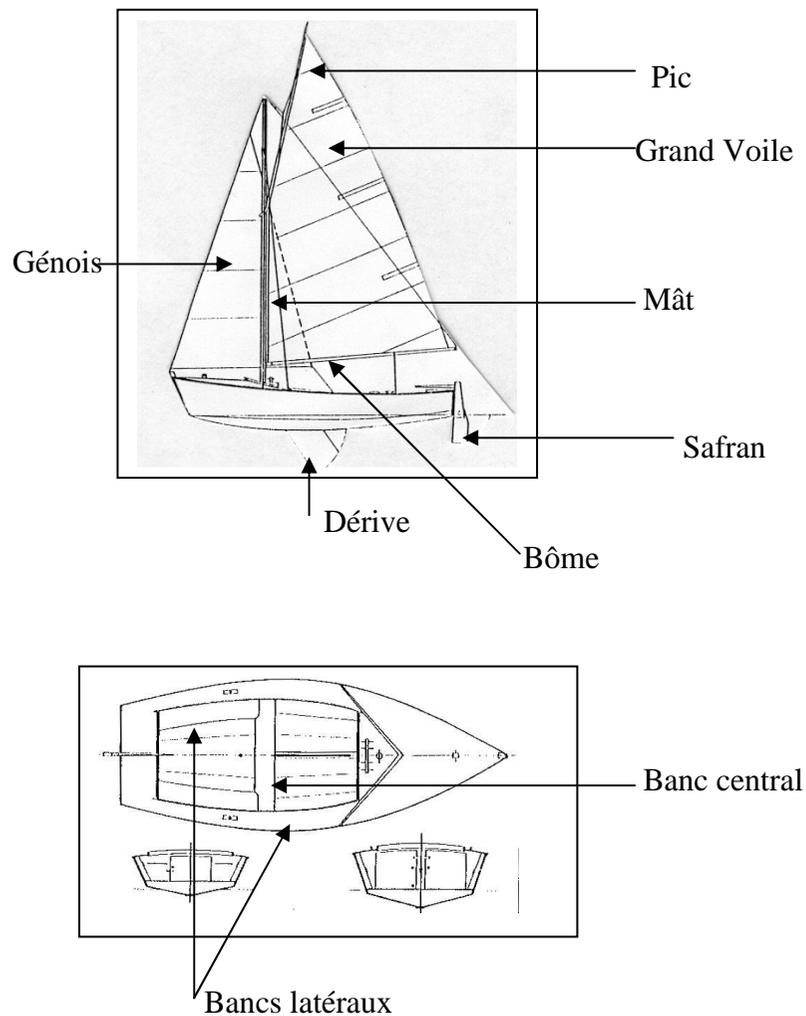
Habitable : **NON**

Nombre de coque : **1 – MONOCOQUE**

Caractéristiques du Guépard :

Longueur :	5,50 m
Largeur :	2,12 m
Flottaison :	5,20 m
Tirant d'eau :	0,25 / 1,08 m
Poids :	600 Kg
Voilure :	21,00 m ²
Type moteur :	Hors Board
Nbre de moteur :	1
Puissance totale maximum :	12 KW
Tonnage :	2,05 T(x)
Plans :	Etienne Riguidel
Relevés :	Chantier du Guip

Aménagement Général :



Descriptif du Guépard

Etrave et quille en Chêne, tableau en Acajou

Coque bordée en Acajou, vissée Inox 18/12

Membrures et varangues en Chêne

Puits de dérive en Contreplaqué Marine de 15 mm

Pontage en Contreplaqué Marine de 9 mm sur barrotage en Sapelli

Mât, bôme et pic en Pin Sylvestre

Grand Voile 14 m², Génois 6 m² en Dacron

Ferrures de bôme à rouleau Bronze, gréement et cadènes en Inox

Dérive, safran et ferrures de gouvernail en Inox A4

Inspections régulières

Vérifiez régulièrement :

La coque : axe de rotation de la pelle de gouvernail

Les aiguillots et les fémelots

L'axe de relevage de la dérive

L'état du boot de relevage sur le tambour

L'état du boot de relevage sur la dérive

Le câble de système de relevage

La barre d'écoute de Grand Voile

Le haubanage comprenant les deux haubans et l'étai ainsi que le transfilage des haubans sur les cadènes

Les drisses de Génois et de Grand Voile

La balancine

L'état du mât et des espars

L'état des voiles, des manilles et des écoutes

Entretien

Nous recommandons un démontage de la dérive tous les deux ans

Assurez-vous avant chaque saison que les manilles ont bien été assurées.

Réparations

Contactez votre constructeur qui vous donnera les meilleurs ou vous fournira les matériaux adaptés pour les réparations que vous pouvez faire vous-même. Il est préférable que les grosses réparations sur la coque soient effectuées par des professionnels. Votre constructeur est capable de faire ces réparations ou de mandater des personnes compétentes pour les exécuter.

Modifications

Contactez votre constructeur pour savoir ce qu'il est possible de faire par vous-même et surtout ce que vous ne devez pas faire ! Vous pourriez mettre votre sécurité en danger et perdre votre garantie.

Equipements de Sécurité

Avant de partir en mer soyez sûr que vous avez à bord l'équipement de sécurité requis, par exemple :

- gilet de sauvetage
- ligne de mouillage

Conseils de sécurité

En navigation, les personnes ne doivent pas se trouver sur le pont avant. Evitez de rester debout et portez vos gilets de sauvetage.

Hivernage

Nous vous recommandons d'hiverner votre bateau à terre de novembre à février.

Peinture